
Adresse de la société populaire de Sarlat (Dordogne), lors de la séance du 18 brumaire an III (8 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Sarlat (Dordogne), lors de la séance du 18 brumaire an III (8 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 532;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21718_t1_0532_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

10

L'agent national de Pont-sur-Rhône [ci-devant Pont-Saint-Esprit], **département du Gard, fait passer à la Convention l'état des ventes des biens des émigrés et déportés, qui se montent à un million 314 944 L, quoiqu'ils n'eussent été estimés que 984 113 L; et ceux de la nation, estimés deux millions 315 557 livres, ont été vendus trois millions 425 394 L. Il fait part que le total de l'argenterie des églises s'élève à 1 579 marcs.**

Insertion au bulletin et renvoi au comité des Finances (22).

11

La société populaire de Sarlat [Dordogne] **félicite la Convention nationale sur son Adresse au peuple français, dont les principes ont embrasé tous les coeurs. Elle annonce que les citoyens de cette commune envoient à l'hospice de Bordeaux trois mille aunes de bandes à pansements, 350 quintaux de charpie et 200 bandes à saigner pour les défenseurs de la patrie, blessés.**

Mention honorable, insertion au bulletin (23).

[La société républicaine et régénérée de Sarlat à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III] (24)

Représentans du peuple,

Vous dirigez avec sagesse le vaisseau de l'Etat; vous le poussez vers le port, à travers les vagues furieuses que soulèvent les passions. Vous voulez la République ou la mort; vous voulez, que le citoyen probe et vertueux reçoive enfin le prix des sacrifices qu'il a fait à la mère commune : vos vœux seront remplis.

Législateurs, vous venez d'exposer dans une déclaration solennelle, les principes que vous avez juré de maintenir; cette déclaration accueillie par des transports universels, va replonger dans la boue les être immoraux et sanguinaires, qui ne voyent la liberté, que dans la terreur des bons et le triomphe des méchants. Poursuivez votre carrière politique; restez fermes à votre poste, complétez le code civil; organisez l'instruction publique; ravivez le commerce, et surtout assurez au peuple ses droits, en écrasant les factions, qui tentent de porter une main criminelle, sur les pouvoirs qu'il vous a délégués, favorisez, encouragez, les sociétés

populaires; si leur bouillante énergie, les fait quelque fois s'écarter de la route, un mot de la Convention est un fanal heureux qui les ramène et bientôt la liberté reconnoissante applaudit à leur marche assurée.

Législateurs, notre société populaire, ne voit, ne reconnoit que la Convention; et tandis que vous travaillez pour le bonheur commun, elle met sa plus douce jouissance dans les dons qu'elle fait à la patrie, quoique pauvre, elle a déjà signalé son dévouement, en armant, en équipant cinq cavaillers jacobins. Aujourd'hui ce sont des objets de pèchement, préparés par des citoyennes patriotes, qu'elle envoie au comité de santé de Bordeaux pour les braves militaires blaisés dans les combats, ces objets sont : trois cent cinquante livres de charpie, deux cent bandes à seigner, douze cent compresse et trois mille aunes de bandes à pèchement.

Elle a remis encore à l'administration douze quintaux de cuivre ou étain et une assez grande quantité de fonte pour être convertie en foudres de guerre et concourir à la destruction des tyrans coalisés contre la liberté des peuples.

Vive la République, Vive la Convention nationale! Salut, confiance et fraternité.

Les membres composant la société républicaine et régénérée de Sarlat.

Suivent 86 signatures.

12

Les citoyens de la commune de La Forêt, district de Bourgueuf, département de la Creuse, félicitent la Convention nationale sur ses travaux. Ils jurent de n'avoir point d'autre point de ralliement. Ils manifestent leur indignation sur l'attentat commis en la personne du représentant Tallien et improuvent, de la manière la plus énergique, la société d'Ussel, qui dit que le patriotisme et l'humanité sont incompatibles.

Mention honorable, insertion au bulletin (25).

[La commune de La Forêt à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III] (26)

Humanité, justice, fraternité.

Représentans du peuple,

C'est pour la première fois que vous recevez l'expression de notre reconnaissance : nous parlons peu, nous n'avons jamais appris à faire des bouquets de rhétorique, aussi n'en offrons nous pas à nos législateurs; cependant s'il fallait les défendre, les grands parleurs, les beaux

(22) P.-V., XLIX, 46. *Bull.*, 21 brum. (suppl.).

(23) P.-V., XLIX, 46.

(24) C 325, pl. 1412, p. 41. *Bull.*, 18 brum.; *M. U.*, XLV, 315.

(25) P.-V., XLIX, 46.

(26) C 324, pl. 1394, p. 9. *Bull.*, 21 brum.